



SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

LIVRET D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS

L'équipe du Service de Soins Infirmiers à Domicile ASDAPA vous souhaite la bienvenue. Ce livret a pour but de faciliter votre intégration au sein de l'équipe pluridisciplinaire du SSIAD ASDAPA. Il doit permettre de vous guider dans votre apprentissage et de cerner les différentes compétences à acquérir pour remplir efficacement les fonctions du métier d'aide soignant ou d'infirmier que vous avez choisi d'exercer pour l'avenir.

SOMMAIRE

1. Présentation du SSIAD ASDAPA

- 1.1. Les missions
- 1.2. Les objectifs
- 1.3. Les modalités de prise en charge
- 1.4. Les conditions d'admission
- 1.5. La capacité d'accueil
- 1.6. L'implantation du SSIAD ASDAPA
- 1.7. Les horaires de fonctionnement
- 1.8. L'équipe
- 1.9. L'organisation et le fonctionnement

2. Le stage

- 2.1. Les objectifs du stage
- 2.2. Les droits et devoirs de l'étudiant
- 2.3. Les soins proposés
- 2.4. Le rôle de l'aide soignant à domicile

1. PRÉSENTATION DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE ASDAPA

1.1. Les missions

Le SSIAD assure sur prescription médicale, des soins techniques, ou des soins de base et relationnels auprès des personnes de 60 ans et plus, malades ou dépendantes, et des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant un handicap, ou soins palliatifs.

Les soins techniques sont réalisés par les infirmiers libéraux ayant passé une convention avec le service, le patient ayant libre choix de son infirmier.

Les soins de base sont les soins d'entretien et de continuité de la vie, soins d'hygiène et de confort, assurés par les aides soignantes du service.

Les interventions se font au domicile du patient ou dans une structure non médicalisée dans un secteur géographique déterminé de 6 communes : Bienville, Choisy au Bac, Clairoix, Compiègne, Margny-Les-Compiègne, Venette.



1.2. Les objectifs

- Assurer un suivi de soins pour faciliter le retour à domicile après une hospitalisation.
- Aider au maintien du patient à domicile avec un environnement familial ou de voisinage.
- Stimuler les capacités du patient dans les gestes quotidiens afin de prévenir ou retarder la dégradation de son état de santé et préserver son autonomie dans son cadre de vie.
- Accompagner le patient et sa famille dans les différentes étapes de sa maladie y compris la fin de vie.
- Retarder le plus possible l'entrée en structure d'accueil pour personnes âgées dépendantes.

Le SSIAD soigne et accompagne les patients malades ou handicapés, dépendants :

- Suites d'interventions chirurgicales, traumatologie : fractures, immobilisations, prothèses,
- Pathologies invalidantes neurologiques : accident vasculaire cérébral, hémipariés, sclérose en plaques, Parkinson ...
- Pathologies cardiovasculaires,
- Patients grabataires, escarres,
- Dépendance suivant un GIR de 1 à 4.

1.3. Les modalités de prise en charge

La demande de prise en charge peut être faite par le patient lui-même, la famille, le médecin, un centre hospitalier, un service social...

1.4. Les conditions d'admission

- Résider sur le secteur géographique couvert par le SSIAD (6 communes),
- Avoir une prescription médicale de demande de soins relevant de la compétence d'un SSIAD, les soins techniques étant assurés par l'IDE libéral conventionné,
- Se limiter aux soins simples (petits pansements, bilans ...), les soins plus complexes relevant de la compétence de l'H.A.D.,
- Avoir une couverture sociale pour la prise en charge des frais,
- Être âgé de 60 ans ou moins si pathologie chronique ou situation de handicap, ou patient en soins palliatifs,
- Avoir une dépendance définie par la grille AGGIR évaluée de 1 à 4.

La prise en charge de chaque patient est **non définitive et ré-évaluable**.



1.5. La capacité d'accueil

- 75 places pour personnes âgées depuis le 1^{er} Juillet 2007 accordées par arrêté de l'ARS en date du 28 Janvier 2008
- 2 places pour personnes handicapées de tout âge accordées par arrêté de l'ARS en date du 24 Février 2005

1.6. L'implantation du SSIAD

Le SSIAD ASDAPA se situe au 8 Place de l'Ancien Hôpital à Compiègne.

Service de Soins Infirmiers à Domicile A.S.D.A.P.A.
8 Place de l'Ancien Hôpital - 60200 COMPIÈGNE
Tél. 03.44.40.29.73 Fax 03.44.40.33.39

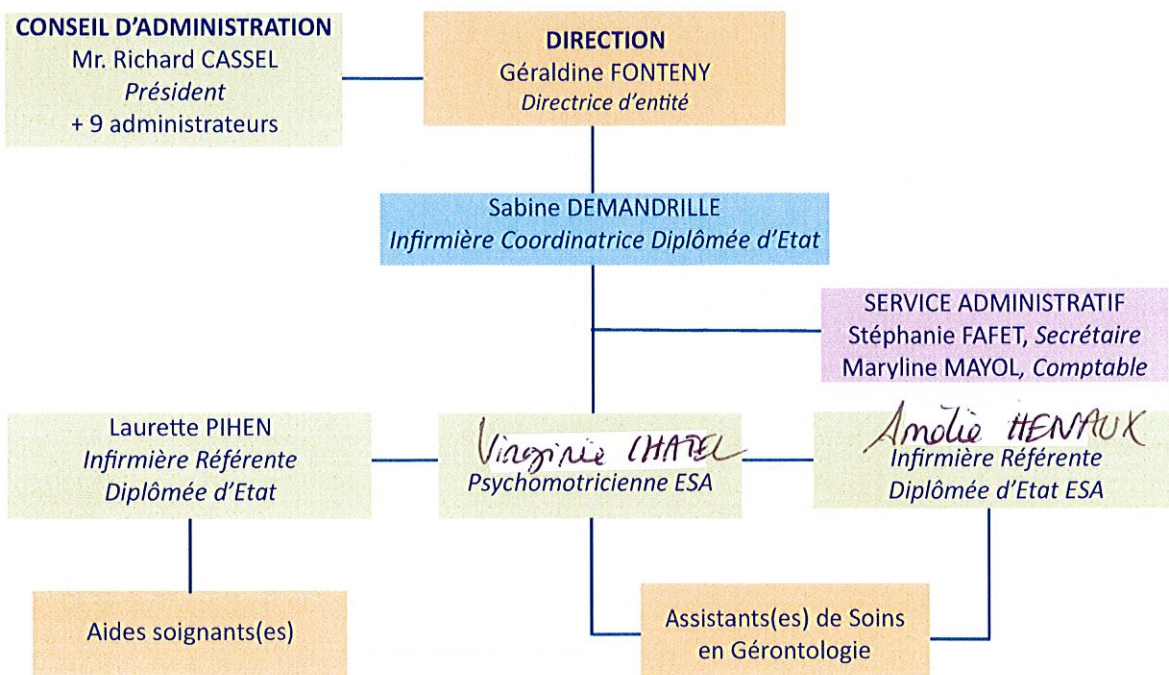
1.7. Les horaires de fonctionnement

- Équipe administrative : 8h-12h et 13h30-17h du Lundi au Vendredi
- Équipe soignante : 8h15-12h et 16h15-20h , tous les jours, samedis, dimanches et jours fériés inclus

1.8. L'équipe du SSIAD

- Une **infirmière coordinatrice diplômée d'état (I.D.E.C.)**, responsable du SSIAD, sous l'autorité du directeur de l'association, garantit la qualité et de la continuité des soins. Elle est garant de la mise en oeuvre du projet de service.
- Une **infirmière référente diplômée d'état (I.D.E.R.)** qui coordonne l'activité des aides soignantes et vérifie la bonne transmission des informations et la bonne tenue des dossiers médicaux.
- Une secrétaire
- Une comptable
- Une équipe d'aides soignantes au nombre de 12,5 en équivalent temps plein

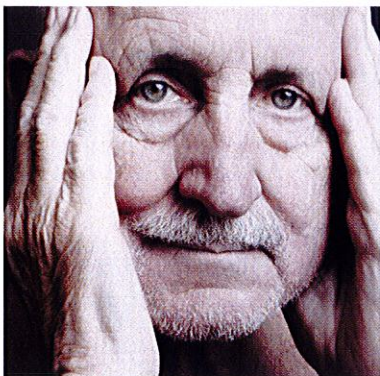
ORGANIGRAMME DU SSIAD



Le service E.S.A.

Le SSIAD ASDAPA a répondu fin Décembre 2011 à l'appel à candidature de l'Agence Régionale de Santé, dans le cadre de la mesure 6 du Plan Alzheimer, portant sur la mise en place de 4 Equipes Spécialisées Alzheimer (E.S.A.), en région Picardie.

Notre structure de soins a été retenue pour mettre en place une de ses équipes sur le secteur de Compiègne et les communes suivantes : Bienville, Choisy au Bac, Clairoix, Janville, Margny les Compiègne, Lacroix Saint Ouen, St Jean aux Bois, St Sauveur, Vieux Moulin, Armancourt, Jaux, Jonquières, Le Meux, Venette, Arsy, Canly, Chevrières, Estrées St Denis, Le Fayel, Francières, Grandfresnoy, Hémévillers, Houdancourt, Lachelle, Longueil Sainte Marie, Montmartin, Moyvillers, Rémy, Rivecourt.



L'ESA a pour mission de favoriser le maintien à domicile des patients présentant des troubles cognito-comportementaux liés à des pathologies de type Alzheimer ou apparentées diagnostiquées à un stade léger ou modéré (patients conservant une mobilité et une capacité d'attention et de compréhension) grâce à la mise en place d'une prestation d'accompagnement et de réhabilitation.

Notre équipe est formée et expérimentée. Encadrée par l'ID.E.C., elle est composée d'un psychomotricien et de trois aides-soignants ayant suivi une formation d'assistant de soins en gériatrie. L'accompagnement de l'ESA est aussi bien dédié aux aidants des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées qu'aux malades eux-mêmes.

Le service a ouvert ses portes le 1^{er} Février 2013.

1.9. L'organisation et le fonctionnement

Organisation du travail :

- Le matin : transmissions orales et écrites
- Prise de connaissance du planning des tournées (qui changent tous les 15 jours)
- Répartition des clefs
- Prise de connaissance des horaires de travail en binôme avec les auxiliaires de vie
- Connaissances des nouvelles entrées
- Connaissances des adresses, pathologies et autres informations nécessaires à la prise en charge des patients
- Remise des clefs en fin de tournée

Fonctionnement administratif :

- Une tournée d'AS roulantes : 3 ou 4 AS
- Le relevé mensuel des kilomètres pour indemnités kilométriques à remettre à l'IDE coordinatrice (ajoutées sur salaire)
- La gestion des tournées du week-end (3 AS temps plein et 3 AS mi-temps) et des astreintes (1 AS)
- Les tournées du matin (16 ou 17 tournées)
- Les tournées du soir (5 tournées)
- Le planning des présences, jours de repos ou absences (RTT, CP, RHC, maladie, temps plein, mi-temps)

2. LE STAGE DE L'ÉTUDIANT

2.1. Les objectifs du stage

Faire découvrir au stagiaire, dénommé apprenant, les spécificités du soin à domicile.

Le stage doit permettre aux apprenants de :

- Acquérir avec l'aide des professionnels de terrain une attitude réflexive,
- Exercer son jugement et son habileté gestuelle,
- Prendre des initiatives et des responsabilités progressivement,
- Prendre la distance nécessaire et canaliser ses émotions,
- Centrer son écoute sur la personne soignée,
- Acquérir des connaissances,
- Évaluer des compétences : réaliser des soins d'hygiène et de confort adaptés,
- Apprendre à s'auto évaluer en utilisant les différents outils de travail et de transmissions du service.

2.2. Les droits et devoirs de l'étudiant

HYGIÈNE

- Port de la blouse obligatoire
- Port de gants lorsque le soin l'exige
- Consulter les protocoles de service
- Lavage des mains selon protocole (savon et solution hydro alcoolique)

RESPECT

- Respect du patient
- Respect de la hiérarchie
- Respect des horaires

ÉVALUATION

- Bilan de mi-stage et de fin de stage
- Participation aux transmissions
- ✗ Pour les élèves infirmiers et infirmières, possibilité de participer à une entrée et mise en place de la prise en charge
- Questionnaire interne remis en début de stage à compléter et à remettre lors du bilan de mi-stage
- Démarche de soins et présentation d'un patient en fin de stage

2.3. Les soins proposés

Les Soins de Base : ce sont des soins de confort et de bien être :

- Toilette au lit, au fauteuil, douche,
- Habillage, déshabillage,
- Rasage,
- Prévention d'escarres,
- Capiluve, pédiluve,
- Change de protection,
- Surveillance élimination,
- Surveillance de l'état cutané, de l'hydratation,
- Change de sachet urine,
- Mesure de la diurèse,
- Lever simple ou avec matériel de transfert : lève malade, verticalisateur,
- Installation fauteuil,
- Réfection lit vide ou occupé,
- Entretien chaise percée, urinal, bassin.



Les Soins Relationnels :

- Observation,
- Écoute,
- Conseil et éducation selon les compétences,
- Recueil et transmissions orales et écrites des informations.

2.4. Le rôle de l'aide soignant à domicile

En présence de l'aide soignant référent, l'étudiant stagiaire sera amené à réaliser les missions suivantes :

- Hygiène corporelle des patients : toilette au lit, au lavabo, douche, capiluve, pédiluve, soins de bouche, coiffage,
- Aide totale ou partielle à l'habillage,
- Prise en charge des transferts et mises au fauteuil,
- Manipulation du matériel paramédical :
 - Lit médicalisé
 - Lève personne
 - Chaise percée
 - Fauteuil roulant
 - Réhausseur de toilettes
 - Banc de douche
 - Fauteuil coquille
 - Adaptable
 - Déambulateur, canne, etc
- Élimination et protection (incontinence),
- Gestion de l'environnement du patient en accord avec sa famille (emplacement du mobilier pour une meilleure prise en charge),
- Maintien de la propreté de son environnement (lit, adaptable, vêtements),
- Prise de paramètres vitaux , le cas échéant : température, tension, pouls, fréquence cardiaque,
- Aide à la prise des médicaments préparés dans le pilulier, en l'absence de l'infirmière ou de l'auxiliaire de vie,
- Repérage de certains effets secondaires,
- Veille et assure la sécurité du patient,
- Aide à la mobilité,
- Transmission orale avec la hiérarchie, ou écrite dans le dossier de soins du patient,
- Respect des habitudes de vie,
- Évaluation de la douleur (ECPA, Algoplus, EVS),
- Prendre connaissance des protocoles de service.



